



La FNIR c'est :

- La **Fédération Nationale des Infirmiers de Réanimation**
- Une association loi 1901 créée en Août 2020 par des infirmiers de réanimation de toute la France
- Followers : plus de 2 500 sur Facebook, plus de 500 Twitter et LinkedIn

Pour nous connaître,
RDV sur notre site
<https://fnir.org/>



Adhérer à la FNIR c'est :

5 €

- Donner de la légitimité à cette fédération et la rendre incontournable pour les tutelles
- Être informés en avant première de nos actions
- Soutenir financièrement les frais de fonctionnement de l'association
- *Faire entendre votre voix et nous aider à répondre au plus près à vos attentes !*

Dual membership avec votre adhésion
à la SRLF et la SFAR !



Pour adhérer,
Flashez-le QR-code !